

2557

Province de Québec  
Cégep régional de Lanaudière

Procès-verbal de la 206<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière tenue le mardi 27 avril 2021, à 17 h 30 sous la présidence de M. Stéphane Dignard, président du conseil d'administration.

Sont présents :

Mesdames	Catherine Asselin Hélène Bailleu Julie Bourgault Marie-Claude Bourgeois Coralie Duque Johanne Giguère Mélissa Lapierre Nancy Lapointe Caroline Otis
Messieurs	Joffrey Bouchard Jean-François Désy Benoit Jodoin Jean Perron Sylvain Riendeau

Absences motivées :

Madame	Andrée Saint-Georges
Messieurs	Clément Comtois William Desormeaux

Participent également à l'assemblée :

Mesdames	Esther Fournier, directrice des ressources financières et de la formation continue  Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et des affaires corporatives
Monsieur	Marc Cardinal, directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information

Agit à titre de secrétaire de l'assemblée :

Madame	Elianne Duchesne, agente d'administration à la direction générale
--------	---

## **Ouverture de l'assemblée – vérification du quorum :**

Le président de l'assemblée constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

D'entrée de jeu il explique le déroulement de l'assemblée aux membres et invite ceux-ci à intervenir le cas échéant.

### **206.1 Adoption de l'ordre du jour :**

*Sur proposition de Mme Nancy Lapointe, dûment appuyée par M. Jean-François Désy,*

CARL-210427-01

*« Il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié suivant :*

- 206.1 Adoption de l'ordre du jour*
- 206.2 Présentation des actions en santé mentale et soutien psychosocial pour les étudiants*
- 206.3 Nomination des membres du comité d'audit*
- 206.4 Adoption du procès-verbal de la 20<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration*
- 206.5 Adoption du procès-verbal de la 205<sup>e</sup> assemblée extraordinaire du conseil d'administration*
- 206.6 Suite(s) aux procès-verbaux*
- 206.7 Rapport du comité exécutif*
- 206.8 Collège constituant de Joliette :*
  - Nouvelles du conseil d'établissement et du collège*
  - Recommandation d'émission de diplômes*
- 206.9 Collège constituant de L'Assomption :*
  - Nouvelles du conseil d'établissement et du collège*
  - Recommandation d'émission de diplômes*
- 206.10 Collège constituant de Terrebonne :*
  - Nouvelles du conseil d'établissement et du collège*
  - Recommandation d'émission de diplômes*
- 206.11 Budget d'investissement 2021-2022*
  - a) Maintien d'actifs du parc immobilier*
  - b) Renouvellement du parc mobilier (MAOB)*
- 206.12 Orientations budgétaires 2021-2022*
- 206.13 Mandat au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)*
  - a) Fournitures et équipements électriques*
- 206.14 Adjudications de contrat*
  - a) Ajout de détection de monoxyde de carbone, gaz naturel et de dioxyde d'azote au CRL à Joliette*

*b) Réfection du revêtement extérieur et des fenêtres des serres*

*c) Réfection des bassins de toitures à Terrebonne*

*206.15 Renouvellements et nomination de membres au sein du Comité d'éthique de la recherche*

*206.16 Modifications à la Politique de gestion du personnel cadres*

*206.17 Nominations à la commission des études du collègue constituant de Terrebonne*

*206.18 Calendrier des assemblées du conseil d'administration et plan de travail pour l'année 2021-2022*

*206.19 Informations :*

- *Nouvelles de la direction générale*
- *Rapport de la présidence*

*206.20 Divers*

*206.21 Levée de l'assemblée »*

Adoptée à l'unanimité.

## **206.2 Présentation des actions en santé mentale et soutien psychosocial pour les étudiants du CRL dans le contexte de la pandémie :**

Les directions adjointes aux affaires étudiantes des trois collèges constituant à Joliette, L'Assomption et Terrebonne sont présentes afin de présenter les actions en santé mentale ainsi que le soutien psychosocial qui ont été offerts aux étudiants dans le contexte de la pandémie.

Cette présentation ne pouvait mieux tomber puisqu'aujourd'hui, la ministre de l'Enseignement supérieur a procédé à l'annonce du plan d'action en santé mentale qui sera déployé.

## **206.3 Nomination des membres du comité d'audit :**

Le comité d'audit interne est chargé de superviser la vérification externe ainsi que les contrôles internes du Cégep régional, de faire rapport et de soumettre ses recommandations sur ces objets au conseil d'administration.

Ce comité est composé de trois membres externes nommés annuellement par le conseil d'administration, membres qui ne font pas partie du comité exécutif.

La direction générale et la direction des ressources financières assistent aux réunions du comité à titre de personnes-ressources.

*Attendu le mandat dévolu par le conseil d'administration au comité d'audit interne le 16 avril 2007;*

*Attendu qu'au sein du comité d'audit interne, il est précisé que les postes doivent être occupés par trois membres externes du conseil d'administration ne faisant pas partie du comité exécutif afin d'assurer l'indépendance de la vérification;*

*Attendu que le directeur général et la directrice des ressources financières assistent aux réunions du comité à titre de personnes-ressources;*

*Attendu la proposition d'amendement de la résolution de Mme Nancy Lapointe dûment appuyée par Mme Coralie Duque, à l'effet de renouveler comme membre du comité d'audit interne, Mme André Saint-Georges sous réserve de son acceptation;*

*Attendu la proposition de M. Jean-François Désy, dûment appuyé par Mme Mélissa Lapierre, à l'effet de nommer M. Joffrey Bouchard comme membre du comité d'audit interne;*

*Attendu la proposition de Mme Marie-Claude Bourgeois et de Mme Mélissa Lapierre, à l'effet de nommer M. Benoit Jodoin comme membre du comité d'audit interne;*

CARL-210427-02

*« Il est résolu de nommer Mme Andrée Saint-Georges, M. Joffrey Bouchard, et M. Benoit Jodoin au sein du comité d'audit interne pour l'exercice financier 2021-2022. »*

Adoptée à l'unanimité.

#### **206.4 Adoption du procès-verbal de la 204<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration :**

*Sur proposition de Mme Julie Bourgault, dûment appuyée par Mme Coralie Duque,*

CARL-210427-03

*« Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 204<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière tenue le mardi 16 février 2021. »*

Adoptée à l'unanimité.

#### **206.5 Adoption du procès-verbal de la 205<sup>e</sup> assemblée extraordinaire du conseil d'administration :**

*Sur proposition de Mme Nancy Lapointe, dûment appuyée par M. Jean-François Désy,*

CARL-210427-04

*« Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 205<sup>e</sup> assemblée extraordinaire du conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière tenue le mardi 23 mars 2021. »*

Adoptée à l'unanimité.

**206.6 Suite (s) au procès-verbal :**

Sans objet.

**206.7 Rapport du comité exécutif :**

Les membres du conseil d'administration ont reçu avant l'assemblée le procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif tenue le 9 février 2021.

**206.8 Collège constituant de Joliette :**

• *Nouvelles du conseil d'établissement et du collège :*

Le directeur du collège constituant de Joliette présente les nouvelles du collège.

- Début des travaux majeurs au Centre culturel Desjardins.
- Bio.Enviro.In est à élaborer son plan stratégique en partenariat avec firme Espaces Stratégies.
- Mise en place d'outils pour comprendre ce qu'est l'intégrité intellectuelle et en respecter les principes : questionnaire diffusé aux étudiants.es «Charlie et l'intégrité intellectuelle. »
- En collaboration avec le RIASQ, organisation le 19 et 20 février, d'un tournoi d'improvisation virtuel réunissant une cinquantaine de personnes provenant de 10 cégeps. Plus d'une centaine de personnes ont assisté aux 13 parties.
- Le 27 mars dernier, des étudiant.es en Techniques de comptabilité et de gestion ont démontré leurs habiletés d'orateurs et leur sens des affaires lors du Défi entrepreneurial Innohub La Centrale 2021. Les équipes sont montées deux fois sur le podium lors de ce concours provincial d'études de cas.
- Quatorze étudiant.es en Techniques de comptabilité et de gestion se sont impliqués dans la communauté grâce à un partenariat avec le Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin. En deux jours, ils ont produit 200 déclarations d'impôts pour des personnes à faible revenu de la région.
- En collaboration avec le Musée d'art de Joliette, présentation virtuelle de la 3e édition de la Soirée-Carières, le 6 avril, « Pour un avenir en

Arts! » L'idée est de mettre de l'avant des professionnel (le)s des arts afin de broser un portrait réaliste, mais coloré de diverses professions liées à la création artistique.

***Recommandation d'émission de diplômes :***

*Attendu les dispositions de l'article 32 du Règlement sur le régime des études collégiales;*

*Attendu la recommandation du collège constituant de Joliette;*

*Sur proposition de M. Jean Perron, dûment appuyée par Mme Caroline Otis,*

CARL-210427-05

*« Il est résolu que le Cégep régional de Lanaudière recommande à la ministre de l'Enseignement supérieur de décerner le diplôme d'études collégiales aux étudiantes et aux étudiants dont le nom apparaît sur la liste no JO2021021801. »*

Adoptée à l'unanimité.

*Attendu les dispositions de l'article 33 du Règlement sur le régime des études collégiales;*

*Sur proposition de M. Jean Perron, dûment appuyée par Mme Caroline Otis,*

CARL-210427-06

*« Il est résolu que le Cégep régional de Lanaudière décerne une attestation d'études collégiales aux étudiants et étudiantes dont les noms figurent en annexe à l'original du procès-verbal de la présente assemblée et qui a atteint les objectifs de leur programme. »*

Adoptée à l'unanimité.

**206.9 Collège constituant de L'Assomption :**

• ***Nouvelles du conseil d'établissement et du collège :***

La directrice du collège constituant de L'Assomption présente les nouvelles du collège.

- Les étudiantes en Techniques juridiques ont participé à la version réinventée du Salon Visez droit, présidé par l'honorable Claude Champagne, juge à la Cour supérieure du Québec.
- Pour la première fois, promotion des programmes par le biais d'une campagne numérique d'envergure.

- 2<sup>e</sup> place pour *Les Cyclones* lors du tournoi provincial de la Ligue Collégiale de Sports électroniques, division A.
- Remise de la Médaille académique du Gouverneur général 2019-2020 à Sandrine Lamy diplômée en Sciences de la nature, en raison de la plus haute cote R de la cohorte 2019-2020. Une bourse d'une valeur de 500\$ lui a été offerte par la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur. Elle poursuit actuellement ses études universitaires en Pharmacie.

***Recommandation d'émission de diplômes :***

*Attendu les dispositions de l'article 32 du Règlement sur le régime des études collégiales;*

*Attendu la recommandation du collège constituant de L'Assomption;*

*Sur proposition de M. Joffrey Bouchard, dûment appuyée par Mme Johanne Giguère,*

CARL-210427-07

*« Il est résolu que le Cégep régional de Lanaudière recommande à la ministre de l'Enseignement supérieur de décerner le diplôme d'études collégiales aux étudiants et étudiantes dont le nom apparaît sur la liste no CA2021020501. »*

Adoptée à l'unanimité.

*Attendu les dispositions de l'article 33 du Règlement sur le régime des études collégiales;*

*Sur proposition de M. Joffrey Bouchard, dûment appuyée par Mme Nancy Lapointe,*

CARL-210427-08

*« Il est résolu que le Cégep régional de Lanaudière décerne une attestation d'études collégiales aux étudiants et étudiantes dont les noms figurent en annexe à l'original du procès-verbal de la présente assemblée et qui a atteint les objectifs de leur programme. »*

Adoptée à l'unanimité.

**206.10 Collège constituant de Terrebonne :**

- ***Nouvelles du conseil d'établissement et du collège :***

La directrice du collège constituant de Terrebonne expose les nouvelles du collège.

- La Semaine de l'environnement s'est tenue du 29 mars au 1er avril avec des conférences, dont une avec Philippe Bourke, président du

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), un atelier de cuisine végane, un rallye et plusieurs autres activités virtuelles gratuites mettant l'environnement à l'honneur.

- Finale locale virtuelle de Cégeps en spectacle -20 février 2021.
- Frédéric Lanthier, étudiant en Techniques de travail social, a remporté les grands honneurs grâce à un slam portant sur les violences faites aux femmes.
- Raphaëlle Tousignant, étudiante du programme Sport-Études en para hockey, a reçu une bourse d'excellence académique de 4000\$ de la Fondation de l'athlète d'excellence.
- L'affichage pour le remplacement du poste de gestionnaire administrative à la direction est en cours.
- Les demandes d'admission de l'automne 2021 au 1er tour : 860 demandes reçues; 737 admissions.

***Recommandation d'émission de diplômes :***

*Attendu les dispositions de l'article 32 du Règlement sur le régime des études collégiales;*

*Attendu la recommandation du collège constituant de Terrebonne;*

*Sur proposition de Mme Marie-Claude Bourgeois, dûment appuyée par Mme Julie Bourgault,*

CARL-210427-09

*« Il est résolu que le Cégep régional de Lanaudière recommande au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de décerner le diplôme d'études collégiales aux étudiantes et aux étudiants dont le nom apparaît sur la liste no TB2021020201. »*

Adoptée à l'unanimité.

**206.11 Budget d'investissement 2021-2022 :**

**a) Maintien d'actifs du parc immobilier**

L'allocation 2021-2022 pour le budget d'investissement – Maintien d'actifs du parc immobilier n'est pas encore connue et confirmée par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES). Cependant, afin de permettre la réalisation de certains travaux dès la fin de la présente année scolaire, il est demandé d'autoriser un budget provisoire sur la base du plan québécois des infrastructures 2020-2030.



Ce budget sera revu à la lumière de l'allocation transmise par le MES auprès du Conseil du trésor pour l'année 2021-2022.

*Attendu que le Cégep n'a pas reçu la confirmation de l'allocation 2021-2022 pour le maintien d'actifs du parc immobilier;*

*Attendu que l'allocation gouvernementale 2021-2022 annoncée par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) au plan québécois des infrastructures 2020-2030 est de l'ordre de 3 916 596 \$;*

*Attendu la consultation et les besoins recensés par le Cégep régional de Lanaudière auprès de chacun des collèges constituants;*

*Attendu qu'il y a lieu d'amorcer dès la fin des classes un certain nombre de travaux pour qu'ils soient complétés ou suffisamment avancés pour le début de la prochaine année scolaire;*

*Attendu la recommandation du CRPC;*

*Attendu la recommandation du comité exécutif;*

*Sur proposition de Mme Nancy Lapointe, dûment appuyée par M. Jean-François Désy,*

CARL-210427-10

*« Il est résolu que le conseil d'administration autorise un budget provisoire d'investissement pour 2021-2022 – Maintien d'actifs du parc immobilier sur la base du plan québécois des infrastructures 2020-2030, soit 3 916 596 \$. »*

Adoptée à l'unanimité.

## **b) Renouvellement du parc mobilier (MAOB)**

L'allocation 2021-2022 pour le renouvellement du parc mobilier MAOB (Mobilier-appareillage-outillage et bibliothèque) n'est pas encore connue et confirmée par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES). Afin de procéder aux achats nécessaires en temps et lieu propices au déroulement des activités de la prochaine année, il est demandé d'autoriser un budget provisoire sur la base du plan québécois des infrastructures 2020-2030.

Ce budget sera revu à la lumière de l'allocation transmise par le MES auprès du Conseil du trésor pour l'année 2021-2022.

*Attendu que le Cégep n'a pas reçu la confirmation de l'allocation 2021-2022 pour le renouvellement du parc mobilier;*

*Attendu que l'allocation gouvernementale 2021-2022 annoncée par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) au plan québécois des infrastructures 2020-2030 est de l'ordre de 1 872 960 \$;*

*Attendu qu'il revient à chaque collège constituant de décider des affectations particulières en fonction de ses priorités;*

*Attendu la consultation et les besoins recensés par le Cégep régional de Lanaudière auprès de chacun des collèges constituants;*

*Attendu la recommandation du CRPC;*

*Attendu la recommandation du comité exécutif;*

*Sur proposition de Mme Johanne Giguère, dûment appuyée par Mme Marie-Claude Bourgeois,*

CARL-210427-11

*« Il est résolu que le conseil d'administration autorise un budget provisoire d'investissement pour 2021-2022 – Renouvellement du parc mobilier sur la base du plan québécois des infrastructures 2020-2030, soit 1 872 960 \$. »*

Adoptée à l'unanimité.

## **206.12 Orientations budgétaires 2021-2022 :**

Il est prévu au Règlement de gestion financière que le conseil d'administration adopte, préalablement à la préparation des budgets, un document d'orientations budgétaires devant guider leur élaboration.

La directrice des ressources financières présente ce document pour l'année 2021-2022.

Le dépôt du budget du gouvernement s'est fait le 25 mars dernier. Les allocations pour le réseau collégial devraient être déposées quant à elles au début du mois de mai 2021.

*Attendu que le document d'orientations budgétaires tient compte des faits saillants et choix budgétaires du Cégep régional de Lanaudière;*

*Attendu qu'il se base sur les principes généraux de planification budgétaire qui ont cours au Cégep régional depuis plusieurs années;*

*Attendu la recommandation du CRPC;*

*Attendu la recommandation du comité exécutif;*

*Sur proposition de M. Jean-François Désy, dûment appuyée par Mme Caroline Otis,*

*« Il est résolu que le conseil d'administration adopte le document d'orientations budgétaires 2021-2022 tel que déposé par la direction des ressources financières. »*

Adoptée à l'unanimité.

### **206.13 Mandat au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) :**

#### **a) Fournitures et équipements électriques**

Le Centre d'acquisitions gouvernementales a lancé un avis d'intention invitant le Cégep régional de Lanaudière, à joindre le regroupement pour le mandat d'achats pour l'acquisition de fournitures et équipements électriques

Dans le cadre du contrat à intervenir, l'objectif de ce mandat consiste à recevoir des organismes un engagement qui permettra au Centre d'acquisitions gouvernementales d'entreprendre une négociation et d'émettre un contrat pour l'acquisition de fournitures et équipements électriques pour l'ensemble des organismes participants. De plus, cette stratégie d'appel d'offres permet l'accès à un pouvoir d'achat inégalé par la mise en commun des volumes et une saine gestion des fonds publics.

Le contrat est valide pour une période de trois (3) ans sans option de renouvellement.

L'engagement financier annuel est fixe pour toute la durée du contrat.

Engagement financier estimé : 270 000,00 \$

*Attendu les nombreux avantages de mandater le Centre d'acquisitions gouvernementales;*

*Attendu que cette démarche convient aux pratiques actuelles et à une saine gestion des fonds publics;*

*Attendu la recommandation de la Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information;*

*Sur proposition de Mme Julie Bourgault, dûment appuyée par Mme Mélissa Lapierre,*

*« Il est résolu de donner le mandat au Centre d'acquisitions gouvernementales en conformité à la Politique d'approvisionnement de l'organisation par lequel il peut lier le Cégep régional de Lanaudière dans un processus de négociation à l'objet des présentes, soit un contrat pour l'acquisition de fournitures et équipements électriques pour la période de trente-six (36) mois, allant du 1er juillet 2021 au 30 juin 2024 sans option de*

*renouvellement, étant entendu que le prix est ferme pour la durée du contrat de trois (3) ans. »*

Adoptée à l'unanimité.

#### **206.14 Adjudications de contrat :**

##### **a) Ajout de détection de monoxyde de carbone, gaz naturel et de dioxyde d'azote au CRL à Joliette**

À la suite du dépôt de la mise à jour du protocole d'intervention en présence de monoxyde de carbone par la Direction de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique, le Cégep régional de Lanaudière a effectué une analyse des besoins et a entrepris divers travaux pour se conformer aux nouvelles exigences.

Dans la poursuite des recommandations, un appel d'offres pour le projet d'ajout d'un système de détection de monoxyde de carbone, de gaz naturel et de dioxyde d'azote au Cégep régional de Lanaudière à Joliette a été publié le 26 février 2021.

Le projet consiste à installer des détecteurs de gaz tels le monoxyde de carbone, le gaz naturel et le dioxyde d'azote reliés au système d'alarme incendie. Ces détecteurs sont conçus pour déclencher une alarme avant que les concentrations dans l'air intérieur soient telles qu'elles empêchent les personnes exposées de réagir au danger.

L'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 15 mars 2021. En raison du contexte du marché actuel et particulièrement de la faible concurrence dans ce domaine très spécialisé, une seule soumission a été déposée dans les délais impartis.

La Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information, suite à l'analyse des conditions d'admissibilités et de conformité de la soumission, recommande l'adjudication de ce contrat à la firme « B.B.P. Énergies ltée ».

*Attendu le processus d'appel d'offres tenu pour l'ajout d'un système de détection de monoxyde de carbone, de gaz naturel et de dioxyde d'azote au Cégep régional de Lanaudière à Joliette;*

*Attendu la soumission unique déposée dans les délais prescrits et l'analyse des conditions d'admissibilités et de conformités;*

*Attendu la recommandation de la Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information;*

*Sur proposition de Mme Marie-Claude Bourgeois, dûment appuyée par Mme Caroline Otis,*

CARL-210427-14

*« Il est résolu d'octroyer le contrat pour l'ajout d'un système de détection de monoxyde de carbone, de gaz naturel et de dioxyde d'azote au Cégep régional de Lanaudière à Joliette à la firme « B.B.P. Énergies ltée », pour un montant de 248 360,00 \$ (avant taxes), le tout tel qu'il appert dans la soumission déposée le 15 mars 2021. »*

Adoptée à l'unanimité.

## **b) Réfection du revêtement extérieur et des fenêtres de serres**

À la suite des inspections annuelles, il a été constaté au niveau du revêtement extérieur et des fenêtres des serres du Cégep régional de Lanaudière à Joliette que l'enveloppe comportait plusieurs défaillances, plus précisément au niveau de l'étanchéité du parement, des fenêtres et des systèmes d'ouverture.

Ainsi, un appel d'offres a été publié le 19 mars 2021 pour le projet de réfection du revêtement extérieur et des fenêtres des serres du Cégep régional de Lanaudière à Joliette. Outre d'assurer le maintien des actifs, les travaux permettront d'assurer la pérennité de l'infrastructure du bâtiment, d'améliorer l'efficacité énergétique ainsi que l'étanchéité.

L'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 16 avril 2021. Ce sont deux soumissions qui ont été déposées dans les délais impartis.

La Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information, suite à l'analyse des conditions d'admissibilités et de conformité de la soumission, recommande l'adjudication de ce contrat à la firme « *Construction L. Morin inc.* ».

*Attendu le processus d'appel d'offres pour le projet de réfection du revêtement extérieur et des fenêtres des serres du Cégep régional de Lanaudière à Joliette;*

*Attendu les deux soumissions déposées dans les délais prescrits et l'analyse des conditions d'admissibilités et de conformités;*

*Attendu la recommandation de la Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information;*

*Sur proposition de Mme Nancy Lapointe, dûment appuyée par Mme Johanne Giguère,*

CARL-210427-15

*« Il est résolu d'octroyer le contrat pour la réfection du revêtement extérieur et des fenêtres des serres du Cégep régional de Lanaudière à Joliette à la firme « Construction L. Morin inc. », pour un montant de 313 354,00 \$ (avant taxes), le tout conformément au processus d'appel d'offres. »*

Adoptée à l'unanimité.

### **c) Réfection des bassins de toitures à Terrebonne**

À la suite des inspections annuelles et considérant la fin de durée de vie et de garantie du revêtement des toitures, la Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information a recommandé la réalisation des travaux de réfection des bassins de toitures du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne.

Ainsi, et dans la poursuite des recommandations pour la mise aux normes des actifs immobiliers, un appel d'offres public a été publié le 19 mars 2021 pour le projet de réfection des bassins de toitures du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne. Le projet consiste en la réfection partielle des bassins de toiture de l'Aile A plus précisément le changement du revêtement existant. Ces investissements permettront d'assurer la pérennité de l'infrastructure du bâtiment, d'améliorer l'efficacité énergétique ainsi que l'étanchéité.

L'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 20 avril 2021. Ce sont quatre soumissions qui ont été déposées dans les délais impartis.

La Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information, suite à l'analyse des conditions d'admissibilités et de conformité des soumissions, recommande l'adjudication de ce contrat à la firme « Toitures V. Perreault ».

*Attendu le processus d'appel d'offres tenu pour la réfection des bassins de toitures du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne;*

*Attendu les quatre soumissions déposées dans les délais prescrits et l'analyse des conditions d'admissibilités et de conformités;*

*Attendu la recommandation de la Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information;*

*Sur proposition de M. Sylvain Riendeau, dûment appuyée par M. Jean-François Désy,*

CARL-210427-16

*« Il est résolu d'octroyer le contrat pour la réfection des bassins de toitures du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne à la firme « Toitures V. Perreault », pour un montant de 587 651,00 \$ (avant*

*taxes), le tout tel qu'il appert dans la soumission déposée le 20 avril 2021. »*

Adoptée à l'unanimité.

**206.15 Renouvellements et nomination de membres au sein du Comité d'éthique de la recherche :**

Le comité d'éthique de la recherche (CER) est l'instance mise sur pied par le conseil d'administration du Cégep régional pour procéder à l'évaluation éthique des projets de recherche faisant appel à des sujets humains. Le CER exerce, au nom du cégep, le pouvoir d'approuver, de modifier, de stopper ou de refuser toute proposition ou poursuite de projet de recherche faisant appel à des sujets humains, réalisé sur place ou par leurs membres.

Conformément à l'article 8.3 de la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains du Cégep régional de Lanaudière*, les nominations et les renouvellements sont faits par le conseil d'administration. Les mandats sont de trois ans, renouvelables.

*Attendu le mandat dévolu au comité d'éthique de la recherche et décrit dans la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains;*

*Attendu l'article 8.3 de ladite politique qui précise que les nominations du comité d'éthique de la recherche sont faites par le conseil d'administration;*

*Attendu que le mandat de Monsieur Dominic Leblanc arrivera à échéance le 11 juin 2021 et que celui-ci sollicite un renouvellement de mandat;*

*Attendu que le mandat de Madame Isabelle Legault arrivera à échéance le 11 juin 2021 et que celle-ci sollicite un renouvellement de mandat;*

*Attendu la candidature reçue et son approbation par tous les membres du comité d'éthique de la recherche;*

*Sur proposition de Mme Johanne Giguère, dûment appuyée par Mme Nancy Lapointe,*

*« Il est résolu :*

- *de renouveler le mandat de Monsieur Dominic Leblanc au sein du comité d'éthique de la recherche du Cégep régional de Lanaudière, à titre de personne versée en éthique et dans les méthodes de recherche, pour un mandat de trois ans ;*

- *de renouveler le mandat de Madame Isabelle Legault au sein du comité d'éthique de la recherche du Cégep régional de Lanaudière, à titre de personne versée dans les méthodes de recherche et représentante du public, pour un mandat de trois ans ;*
- *de nommer Madame Anne-Laure Ménard au sein du comité d'éthique de la recherche du Cégep régional de Lanaudière, à titre de personne versée en méthodes de recherche, pour un mandat de trois ans. »*

Adoptée à l'unanimité.

#### **206.16 Modifications à la Politique de gestion du personnel cadres :**

Soucieuse de reconnaître l'importance de la contribution des gestionnaires à la mission du Cégep régional de Lanaudière, la direction générale a mené des travaux avec l'Association locale des cadres en vue d'apporter des ajustements à la politique révisée en 2019.

Les modifications suggérées à la politique sont le fruit des travaux réalisés conjointement par la direction du Cégep régional de Lanaudière et le comité de travail de l'Association locale des cadres.

*Attendu la Politique de gestion des cadres révisée et adoptée en 2019;*

*Attendu l'importance de la contribution des cadres à la mission du Cégep régional de Lanaudière;*

*Attendu la volonté de la direction générale de donner au personnel d'encadrement des conditions de travail optimales dans le contexte propre au Cégep régional de Lanaudière;*

*Attendu les ajustements apportés à la politique à la suite des travaux réalisés par la direction du Cégep régional de Lanaudière et le comité de travail de l'Association locale des cadres;*

*Attendu la recommandation de la direction du Cégep régional de Lanaudière;*

*Sur proposition de M. Benoit Jodoin, dûment appuyée par Mme Mélissa Lapierre,*

*« Il est résolu d'adopter les modifications à la Politique de gestion des cadres du Cégep régional de Lanaudière. »*

Adoptée à l'unanimité.



**206.16 Nomination à la commission des études du collège constituant de Terrebonne :**

Suivant le départ de Mme Sonia de Benedictis le 1<sup>er</sup> avril dernier pour occuper un poste au Cégep de Saint-Jérôme, il convient de procéder à la nomination de M. Éric Francoeur, qui assure l'intérim au poste de direction adjointe aux études, service des programmes et du développement pédagogique

Il revient au conseil d'administration de désigner le personnel d'encadrement au sein des commissions des études.

*Attendu l'article 7 des Lettres patentes du Cégep régional de Lanaudière;*

*Attendu l'article 17 b) de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel;*

*Attendu que le Règlement sur la commission des études précise que la désignation des membres du personnel cadre à la commission des études est faite par le conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière;*

*Attendu la recommandation de la direction du collège constituant de Terrebonne;*

*Sur proposition de Mme Marie-Claude Bourgeois, dûment appuyée par Mme Caroline Otis,*

CARL-210427-19

*« Il est résolu :*

- de nommer M. Éric Francoeur directeur adjoint par intérim aux études, service des programmes et du développement pédagogique, à la commission des études du collège constituant de Terrebonne, en remplacement de Sonia de Benedictis. »*

Adoptée à l'unanimité.

**206.18 Calendrier des assemblées du conseil d'administration et plan de travail pour l'année 2021-2022 :**

Le calendrier des assemblées du conseil d'administration incluant le plan de travail pour l'année 2021-2022 est déposé pour information auprès des membres du conseil d'administration.

**206.19 Informations :*****Rapport de la direction générale***

Comme à l'habitude, le rapport a été déposé. Le retour à l'automne devant être planifié maintenant, des balises pour un retour en présentiel ont été élaborées et transmises aux différents syndicats ainsi qu'aux étudiants. Bien que le ministère n'ait pas encore donné de consignes claires quant à une rentrée en présence, c'est tout de même ce qui est attendu. Les cadres travaillent intensément à planifier le retour et mettre en place tous les éléments de succès pour celui-ci en collaboration avec les enseignants, le personnel professionnel et de soutien.

Concernant la transition secondaire-collégial, la directrice générale tient à mentionner que c'est grâce à la collaboration avec les centres de services scolaires que nous arrivons à mieux anticiper les besoins des étudiants qui arriveront au cégep et à leur offrir un meilleur accompagnement. Cette collaboration sera pérennisée et en tant que cégep précurseur avec celui de l'Estrie notamment, cette collaboration pourra servir d'exemple à nos collègues des autres cégeps.

***Nouvelle de la présidence***

Le président fait part des informations qui ont été partagées à l'occasion du forum des présidents de conseil d'administration. Il mentionne le chantier de la réussite pour lequel des statistiques ont été données et l'enjeu que représente la transition secondaire collégial. Il évoque également le défi que représentera la hausse importante des étudiants du cégep qui est attendu dans les prochaines années, notamment en ce qui concerne la mobilité.

Finalement, il fait état de tout le travail réalisé par les directions générales, les syndicats enseignants et les associations étudiantes avec la Fédération des cégeps afin de favoriser la présence des étudiants à l'automne dans tous les cégeps. L'annonce vient tout juste d'être faite par le ministère de l'Enseignement supérieur confirmant le retour en présence, bien que les conditions ne soient pas encore connues.

**206.20 Divers :**

Sans objet.

**206.21 Levée de l'assemblée :**

La séance est levée à 19 h 17.

.....

.....

2575

Président d'assemblée

Secrétaire de l'assemblée